VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE MODERNE TOUT NEUF,

Dans un voisinage des plus attrayants,

No 7879 rue Jeannette, près de l'avenue Carrollton,

Ilet des rues Fern, Birch et Burdette, à l'encan, à la Bourse, No 311 rue Baronne,

Mardi, le 12 juillet 1904, à midi

NOUS ET CONFORMEMENT à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, ledit ordre daté et signé le 10 juin 1904, dans l'affaire de la succession de Charles Emmett Cook dossier No 73,480, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, étant l'ilet No 191, désignés comme lots sept et huit sur un plan fait par Geo. G. Friedrichs, encanteur, annexé à un acte de vente à Mme Dora Hoffman, passé pardevant B. Rouen, notaire, le 8 septembre 1903, d'après lequel plan ces lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Ces améliorations consistant d'un cottage simple moderne et tout neuf, connu comme le No 7879 rue Jeannette la maison contenant vestibule salon, salle à manger, cuisine, office trois chambres à coucher, baignoires en porcelaine, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1904, et payer pour l'acte de vente pardevant H. G. Dupré, notaire. 10 0/0 de dépôt doit être fait au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne coin Gravier.

Rouse, Grant & Grant, avocats. 11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 739-41 RUE ELMIRE, Coin Dauphine,

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3425-27 RUE DAUPHINE,

UN JOLI COTTAGE DOUBLE.

A L'ENCAN.

A la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juin, à midi.

Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile District, Paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de la succession d'Ernest F. Peters, Dossier No 73,457, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 21 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite :

1° Une certaine portion de terre, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Elmire, Dauphine, Congress et Royale, laquelle portion de terre mesurant soixante pieds de face à la rue Elmire sur soixante-deux pieds dix pouces de profondeur et façade sur la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par O. de Armas, député voyer de ville, daté le 6 avril 1883 et annexé à l'acte d'achat en ceci ci après mentionné, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de Mlle M. Valtz par acte exécuté pardevant C. Dreuet, ancien notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1883, et enregistré dans le Bureau des Transfertes de cette ville dans le livre 119, folio 16.

Les améliorations portent les numéros municipaux 739-41 rue Elmire, formant l'enceignure de la rue Dauphine.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Désiré, sur un plan du Faubourg Monveille, fait par L. Surgi, ingénieur civil, daté le 26 février 1850 et déposé dans le bureau du shérif de cette paroisse pour référence et mesurant, d'après ledit plan, trente pieds sept pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters, par achat de la Veuve Otto H. Kohe, par acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 13me de janvier 1896 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 161, folio 201.

Les améliorations portent les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Condition—Comptant, les acquéreurs devant payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère, comme d'habitude, entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des dits acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bureau 303 rue Baronne.
P. A. Ducros, avocat. 21 mai—21 22 29—juin 5 12 19 21

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Demeure à Trois Etages en Briques,

Nos 933 et 935 rue Poydras, près de la rue Dryades.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Fredericka Engelke, veuve de William Bruns.

No 70,438—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Fredrichs, encanteur — Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre lu et rendu en Cour ouverte le 30 mai 1904 et signé en Cour ouverte le 6 juin 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci-après décrite à savoir :

Le magasin et résidence centralement situé et situé entièrement bâti en briques à trois étages Nos 933 et 935 rue Poydras, à côté de l'encognure de la rue Dryades, plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré le 13 mai 1904 en ceci à savoir : Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville désignés par les nos 9 et 12 dans l'ilet borné par les rues Nord Poydras, Dryades, Pauline et Perdido. Le lot No 9 mesurant 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras sur 75 pieds de profondeur faisant face dans le fond sur une allée commune de 10 pieds de largeur de la rue Pauline à la rue Dryades le lot No 12 mesurant 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à ladite allée sur une ligne parallèle au fond du lot No 9 sur une profondeur de 42 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 11 et de 38 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 13, et 21 pieds 3 pouces et 7 lignes, sur la ligne du fond. Nos 933-935 rue Poydras.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, grand magasin au rez de chaussée et à peu près 9 chambres vestibule galerie etc. Balcon sur la façade gas, hydrant, écuries dans le fond de la cour, hangar, etc.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un crédit de un on deux ans et demi avec 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale sur la propriété, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets aux quelques parties des mêmes à leur maturité et avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Geo. M. Barnett notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 juin—11 12 19 26 juil 3 10 12

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, le 14e JOUR DE JUIN 1904, à midi, pour le compte de la succession de Mme C. Carpentier, No 72,456, Cour Civile de District Division E, par ordre date le 2 juin 1904, tous et particulièrement le droit indivis, titre et intérêt de Camille Kebasso veuve en premier mariage de Zepeten Latour et veuve par second mariage de Ferdena Joseph Carpentier dans les propriétés foncières ci-après décrites :

12 lots de terre dans l'ilet No 91 nouveau numéro 1720 borné par les rues Nouveau St Bernard, Industrie, Nouvelle Orléans et Agriculture, désignés par les numéros un à douze inclusivement, lot numéro dix formant l'encognure des rues Nouveau St Bernard et Industrie, et lot numéro dix formant l'encognure des rues Nouveau St Bernard et Agriculture, les dits lots numéros un à dix mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et sept lignes à la rue Nouveau St Bernard sur 128 pieds de profondeur, lot numéro 11 mesurant 32 pieds 4 pouces à la rue Agriculture sur 159 pieds 11 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur et 12 mesurant 32 pieds 4 pouces sur la rue Industrie par 159 pieds 11 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur. Huit lots de terre, Troisième District numéros 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet borné par les rues Nouveau St Bernard, Vertu, Force et Annette, lots 3, 4, 5 et 6 mesurant chacun 32 pieds sur la rue Vertu par 159 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur et les lots 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 31 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la rue Annette sur une profondeur de 159 pieds, et No 7 formant l'encognure des rues Vertu et Annette.

Termes—Comptant. Acte de vente devant Fred Zenger, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 10 pour cent déposé au moment de la vente, les taxes de 1904 devant être payées par les acquéreurs.

4 juin—4 10 12 14.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

1786 Acres de Terre dans la Paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme Alice Lee McCoy et als vs L. Z. Gowers. No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904, et signé le 13 mai 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir—

1° La nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 316.83 acres.

2° Les lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 21, contenant 173.84 acres.

3° 1/2 O de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 du S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119.80 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22 et le lot 8 de la section fractionnelle 23, contenant 122.28 acres.

5° Les lots 3, 4 et 5 de la section 23, contenant 125.80 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la section 28 contenant 267 acres.

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 23, sur le "East Fork" du Bayou Barbary, 10.50 acres dant l'extrémité sud de la sect on 39.

10° 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11° 100 acres dans la section 42, connu comme la "Demare Place," dans "T. 8 S. R. E."

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pierson, Walton & Pierson, Branch E. Miller, avocats.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en bois à deux étages,

1430 rue Baronne, entre les rues Thalie et Melpomène.

John T. Fogarty et als vs Joseph E. Fogarty et als.

No 72,570—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet, — MARDI, le 14 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 5 mai 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1430 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Thalie, Carondelet et Melpomène, désigné par le No 2 sur un plan par A. Castaing, architecte, daté le 22 novembre 1854, déposé pour référence en l'étude de A. B. Bienvenu, ancien notaire en cette ville comme plan No 19, lequel dit lot mesurant 21 pieds 3 pouces 6 1/3 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 121 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 6 pieds de largeur commune audit lot et autres, d'après le dit plan, et aussi agréablement à un plan ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, le 13 août 1870.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en 1 ou 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de son enchère les taxes de 1904, et payant 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication, que l'acte de vente, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tel que 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., devant être passé pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

La Bâtisse en bois à deux étages

OCCUPEE PAR UNE

Buvette, épicerie et résidence, 1742 rue des Français,

A L'ENCOIGNURE DE LA RUE ROMAN.

Le Joli Cottage Double

1822 et 1824 rue des Français, entre les rues Roman et Prieur.

BONS LOTS A BATIR,

Rue des Français, entre les rues Roman et Derbigny.

Mary Uhle vs August Uhle et als.

No 72,521 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet,

MARDI, LE 14 JUIN 1904,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 avril 1904, et signé le 11 avril 1904, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 21 avril 1904 pardevant Fred Adolph, notaire, ledit ordre étant signé le 28 avril 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 8 et 9 dans l'ilet borné par les rues Français, Roman, Touro et Derbigny, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages, occupée comme une épicerie, buvette et résidence, connue comme le No 1742 rue des Français et contenant buvette et épicerie, 9 chambres, vestibule, chambre à bain, galerie entrepôt, citerne, hangar, etc., un splendide emplacement pour le commerce dans un bon voisinage.

2° Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District, désigné par la lettre C, dans l'ilet borné par les rues des Français, Touro, Roman et Prieur, sur un devis annexé à un acte passé pardevant Jas Fahey, ancien notaire, le 15 octobre 1889, lequel lot mesurant 32 pieds de face à la rue des Français par 154 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur; les améliorations comprennent un joli cottage double retiré de la banquette avec grillage en fer sur le devant, désigné par les Nos 1822 et 1824 rue des Français et contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 773, borné par les rues Français, Roman, Derbigny et Champs Elysées désigné par la lettre B, sur un devis de J. A. D'Hémécourt, daté le 16 octobre 1869, annexé à un acte passé pardevant Joseph Conn, ancien notaire, le 27 juin 1870, lequel lot mesurant 36 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Française sur 106 pieds 7 pouces de profondeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a à des termes de crédit de 1 et 2 ans représentée par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs avec 7 pour cent d'intérêt de la date de la vente garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles et coutumières telles que confession de jugement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès montant de côté toute estimation etc l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

F. J. Dreyfous,
Buck Waiche & Buck,
avocats.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Simple.

3247 rue St-Thomas, entre les rues Toledano et Pleasant.

Succession de John Klyle et Theresa Shille, sa veuve.

No 73,032—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI le 30 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mai 1904 de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Toledano et Pleasant, étant une partie du lot original numéroté 14, de l'ilet No 4, sur un plan par B. Buisson, voyer daté le 24 juillet 1842, déposé pour référence en l'étude de C. Boudousquié, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à la rue St Thomas par 72 pieds 8 et 8/10 de pouces sur la ligne le divisant du lot 13 et 68 pieds 3 3/4 de pouces sur une ligne le divisant du lot 16 sur le susdit plan et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par le No 3247 rue St Thomas et comprenant un cottage simple, contenant environ 5 chambres, galerie, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904.

L'acte de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew Hero Jr avocat

29 mai—29—juin 5 12 19 25 30

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale de Choix

Le Magasin de Valeur en Briques

A Trois Etages, 409 Rue Decatur, près de la Rue Conti.

Spacieux Cottage Double en Bois,

2514-16 Avenue Howard, près de la Rue Magnolia.

Faisant face au Nouveau Bassin et ayant la ligne du chemin de fer "Illinois Central" dans le fond.

John T. Rodd et als vs Martha De Gray

No 73,027—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 7 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 4 mai 1904, et signé en Cour ouverte le 10 mai 1904, in re, John T. Rodd vs Martha De Gray, il sera vendu à l'enchère publique pour effectuer un partage à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies etc., là-dessus y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet 28 borné par les rues Decatur (autrefois Vieille Levée), St Louis, Conti et Chartres mesurant en mesure américaine 19 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 86 pieds plus ou moins. Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages, bâtisse composée No 409 rue Decatur, à proximité du Fenve et du dépôt de chemin de fer.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Locust (maintenant Sud Robertson) et le Nouveau Chemin Coquille (maintenant avenue Howard), désignés comme lots 5 et 6 sur un plan par A. Bednouski, daté février 1857 ledits lots sont contigus et mesurant, plus ou moins, comme suit : Le lot No 5 mesurant 25 pieds de face au Nouveau Chemin Coquille (maintenant avenue Howard) 63 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 4, 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5 et 25 pieds de face à la rue Euphrosine le lot No 6 mesurant 25 pieds de face au nouveau chemin coquille (maintenant avenue Howard), 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5, et 57 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 7, et 25 pieds de face à la rue Euphrosine et lesdits lots courant au travers de l'avenue Howard à la rue Euphrosine; les améliorations comprenant un cottage double en bois grand et confortable portant les Nos 2514 et 2516 avenue Howard, avec bâtisse à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Euphrosine. Cette propriété fait face au Canal du Nouveau Bassin et les chemins de fer Illinois Central, S. P. et Y. et M. V. dans le fond.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance devant être représentée par des billets à recevoir payables en 1, 2 et 3 ans après leur date avec intérêt à 7 pour cent par an de la date des dits billets jusqu'au paiement; avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes de 1904.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew H. Wilson, notaire, un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

J. Zach. Spearing, avocat.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 7

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Le contenu du "Drummers' Club".

124 rue St-Charles.

Piano Gilbert, Chaises en Osier, Canapé, Réfrigérateur, Jeu de Salon, Tapis, Descentes de Lit, Portraits, Tables, Chaises Candélabres, Nattes de Cocoa, etc., etc.

Lundi, le 13 juin 1904, à 10:30 heures A. M.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—A l'enchère publique il sera vendu, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Benjamin Edwards et Harry E. Hyams vs "Drummers' Club", Dossier No 73,519.

Un lot de meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux

J. O. DASPIT,
Avocat pour le Receveur.

2 juin—2 5 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Maria C. Jennings.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,700—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont un peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Rufus King Hireman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Bernard Titche, avocat

8 juin—8 12 17.

Succession de Samuel B. Caldwell

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,906—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Susan B. Samuels, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Mc Closkey & Benedict, avocats. 3 juin—8 7 12

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Rémunérative.

COTTAGE DOUBLE,

301 et 303 rue Broad, coin Palmyre.

In re McCloskey et als vs McPeake et als No 73,037—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 20 mai 1904, je vendrai à l'enchère publique

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là dessus y appartenant situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 605 borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et Alliée Jane, ledit lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad sur la même largeur dans le fond et sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de 101 pieds et 9 pouces, et 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2 ledit lot formant l'encognure des rues Broad et Palmyre.

2° Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 605 borné par les rues Broad, Palmyre et Banks et l'alliée Jane, désigné par le No 2 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du côté du lot No 1 et une profondeur de 101 pieds 10 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 3. Les améliorations consistent en un joli cottage double contenant quatre chambres de chaque côté, une cour sur un côté, citernes, hangars, etc. Bien loué et rapportant $180 par an.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt, de la date de l'adjudication, l'intérêt payable annuellement garanti par lien spécial de vendeur et les causes usuelles de sécurité et incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets, les causes d'assurances etc., et que l'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1904. L'acte de vente pardevant J. M. Quinrouze, notaire, aux frais des acquéreurs et un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX.

DEUX

COTTAGES DOUBLES.

824, 826, 830 et 832 rue Belleville, Alger.

Deux Beaux Lots à l'encoignure de la rue Palmyre et l'Allée Jeanne.

Succession de John Kilroy.

No 73,332—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 12 mai 1904 dans l'affaire et pour le compte de la succession de John Kilroy, il sera vendu à l'enchère publique :

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances y appartenant situés dans le premier district de cette ville, désignés comme les 24 et 25 du lot No 605 borné par les rues Palmyre Broad, Banks et Allée Jeanne mesurant chacun 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

Le lot No 24 formant l'encognure de la rue Palmyre et l'Allée Jeanne mesurant lots Nos 52 et 53 du cimetière appartenant à feu John Kilroy de la succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1893 enregistré dans le livre des transferts 147, folio 494.

2° Un certain lot de terre et toutes améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances de cela situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 7 de l'ilet No 146 borné par les rues Chestnut (maintenant Bellevile) Jackson (maintenant Sidell), Elmire et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut (maintenant la rue Belleville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations consistent d'un joli cottage double Nos 830 et 832 rue Belleville de trois chambres et cuisine de chaque côté. Le tout offrant une excellente occasion pour le placement de petits moyens. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été achetées par ledit Jno Kilroy, de ladite succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1893 enregistré dans le livre des transferts 147, folio 494.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en billets payables en un et deux ans après la date avec intérêt au taux de 5 pour cent jusqu'au paiement garantis par hypothèque et toutes les clauses de sécurité et devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904. Les actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant A. J. Lewis notaire au dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY, encanteur.
J. J. O'Connor, avocat.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double Bien Loué,

2616 et 2618 rue Iberville,

Entre les rues Broad et Dorgenois.

Dans un voisinage agréable et améliorant rapidement.

In re Succession de Madame Zahn, veuve d'Anthony Tomasen.

No 72,243 Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, LE 14 JUIN 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, daté le 9 mai 1904, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de cette ville et désignée comme lot No 17, de l'ilet No 45, borné par les rues Iberville (autrefois Doyane), Canal, Broad et Dorgenois, ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur de 156 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage double Nos 2616 et 2618 rue Iberville, retiré de la banquette et contenant jardin sur la façade et quatre chambres de chaque côté, dans la cour du fond se trouvent hangar, citerne, etc.; si vous désirez un bon placement, le voici.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. E. Hébert, notaire, un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 149 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

2632-2634 rue Dauphine,

A l'encoignure de la rue Port

Mardi, le 12 juillet 1904, à midi

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Joseph Eimann.

No 73,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido MARDI, le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre d'en date et signé le 8 juin 1904, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de que que sorte en dépendant situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 1766, borné par les rues Dauphine, Royale et Port et l'avenue Lafayette, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur et façade sur la rue Port de cent pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double ayant 4 chambres avec hangar, s'engageant avec la bâtisse du fond laquelle a deux chambres, hangar dans le fond, hangar pour bachiessage, trois citernes, latrine, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire. 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur
806 rue Perdido

A. J. Villeré, avocat.

11 juin—11 12 19 26—juillet 3 10 11 12

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Spéculateurs et Placeurs

Site pour Manufacture,

Switch Track Garanti.

Lots pour bâtir

Propriétés dans les Premier, Sixième et Septième Districts.

Succession de S. R. Gay.

No 68,071—Cour Civile de District—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Commune — JEUDI le 7 juillet 1904 à midi, à la Bourse de l'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, conformément à un ordre daté et signé le 4 avril 1904 par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour Civile de District, Division C, il